



CONSEIL NATIONAL des 14 et 15 octobre 2017

Contribution du PG pour la Convention FI

Les composantes de l'espace politique ont été invitées à contribuer en amont de la Convention de fin novembre de la France insoumise. Le Parti de Gauche, qui s'est mis dès le début au service de la France insoumise souhaite, à l'issue de son Conseil national, apporter dans ce cadre ses réflexions et propositions.

1. Quelles campagnes et quels thèmes d'actions pour la France insoumise ?

Cadre défini pour la « boîte à idées » :

La France insoumise est un mouvement politique tourné vers l'action et la transformation de la société. Ses membres projettent leurs énergies dans la lutte pour la révolution citoyenne. Il s'agit ici de suggérer des campagnes à mener nationalement comme localement pour les prochains mois.

De fait, dès le lendemain des élections législatives, la France insoumise a réussi à incarner la force d'opposition à Macron et son monde, la force au programme alternatif crédible. La marche du 23 septembre contre le coup d'état social a confirmé sa capacité de mobilisation. C'est un fait nouveau après des décennies qui ont vu les mouvements politiques incapables de mobiliser en dehors des périodes électorales. Pour combattre le plus efficacement la politique d'Emmanuel Macron, l'objectif d'unir l'ensemble des forces syndicales, sociales et politiques dans une grande manifestation commune est un objectif essentiel.

Dans l'immédiat, devant la gravité que représentent à court terme les ordonnances d'Emmanuel Macron, le PG encourage la FI à poursuivre toutes les initiatives permettant de lutter contre la casse du **Code du Travail**, en complément des initiatives syndicales. Plus largement, il semble fondamental de continuer la campagne contre la **casse sociale**, avec la fin des contrats aidés et ses conséquences pour l'ensemble du monde associatif, l'ubérisation des travailleurs ainsi que les mesures contre les fonctionnaires et les retraités, contre le logement social et la précarisation de l'accès au logement en général... Bien au-delà de la casse du pacte social, c'est un changement radical de la société qui est « en marche », une rupture complète avec la conception française de la République.

Une autre actualité, également caractérisée par sa gravité en termes de libertés publiques, est la bataille contre le projet de loi visant à faire entrer les dispositions de l'**état d'urgence** dans le droit commun. Le PG soutient là aussi la FI dans toutes les initiatives qui permettront, d'une part, de faire connaître le contenu de ces dispositions et d'autre part, de faire reculer le gouvernement aussi loin que possible. Pour cela, nous nous interrogeons sur les moyens que doit emprunter cette bataille. **La FI doit-elle lancer une campagne de mobilisation populaire pour apporter le rapport de forces nécessaire à nos député.e.s dans l'hémicycle ? Avec qui peut-elle lutter et quelles propositions de formes de lutte peut-elle avancer dans les cadres unitaires ?**

Cette campagne d'opposition pourrait également s'accompagner d'une campagne en positif visant à populariser nos idées en matière de constitution d'une police démocratique et notre programme dans la lutte contre le terrorisme.

Troisième bataille du moment, emblématique du modèle de développement que nous avons combattu dans les campagnes présidentielle et législatives et dont le programme *l'Avenir en Commun* est un contre-modèle parfaitement symétrique : le **CETA**. Entré en vigueur de manière « provisoire » à 90% le 21 septembre dernier, nous rejetons de toutes nos forces cet accord de libre-échange antisocial, anti-démocratique et climaticide imposé par les institutions européennes et leurs serviteurs nationaux. Puisque ce traité doit néanmoins être ratifié par les parlements de chaque pays, le PG encourage la FI à faire activement campagne contre celui-ci.

Sur de nombreuses thématiques, la FI doit continuer à la fois à **fédérer les dynamiques d'opposition et populariser ses alternatives** programmatiques. Énergie, agriculture, Grands Projets Inutiles et Imposés, santé, logement, chômage, sélection à l'université, services publics, 6^e République... les attaques pleuvent et nos propositions ne manquent pas.

Sur le plan international, les tensions s'accumulent : accueil des migrants, menace de nouvelles guerres possiblement nucléaires. Reste à savoir si toutes doivent faire l'objet de campagnes nationales systématiques, et / ou de mise à disposition d'argumentaires sur la plateforme et de matériels à imprimer localement. Quoi qu'il en soit, il nous semble qu'à chaque fois trois préoccupations doivent structurer les campagnes de la FI :

- **Opposer** d'un côté la **précarisation généralisée** (y compris pour les classes moyennes) entraînée par les politiques d'Emmanuel Macron, qui permettent aux mêmes de s'enrichir toujours plus, et de l'autre **nos propositions** au contraire **protectrices, ouvrant de nouveaux droits, émancipatrices et égalitaires** ;
- **Partir du vécu** des gens, d'exemples tirés du quotidien, en associant autant que possible les **associations et collectifs** déjà investis sur ces terrains ;
- **Fédérer les luttes sectorielles** en montrant comment tout le monde se retrouve fragilisé par le faisceau des attaques ultra-libérales de la majorité macronienne.

La France insoumise incarne non seulement l'opposition à Emmanuel Macron et son monde, mais aussi l'alternative crédible, prête à gouverner. A l'approche du prochain budget, elle pourrait populariser un **contre-budget** qu'elle aurait élaboré si elle gouvernait. Cette campagne reprendrait le travail de chiffrage réalisé pendant la campagne. Elle pourrait se décliner en plusieurs outils et formats : une soirée spéciale contre-budget, une brochure, un tract, des réunions publiques (en puisant dans l'éducation populaire des méthodes pour susciter l'implication), un topo citoyen, des porteurs de parole, etc. Nous devons autant démontrer ce que nous ferions et ferons qu'argumenter contre leur budget d'austérité.

Par ailleurs, la France insoumise devrait pouvoir lancer des **campagnes de plus long terme**, qui invitent les citoyens à participer à la **poursuite du travail programmatique et législatif** engagé dans les dernières campagnes électorales. Par exemple, afin de préparer au mieux la campagne des élections européennes de 2019, le travail amorcé sur le livret thématique du **plan A / plan B** doit être poursuivi, approfondi et clarifié pour parvenir à la formulation d'un projet européen positif.

De même, l'ensemble du travail idéologique engagé depuis cinq ans sur l'**écosocialisme**, avec le Manifeste déjà traduit dans plus de dix langues, qui peut s'apparenter à un précurseur des livrets thématiques, et dont les thèses sont de facto déjà déclinées dans le programme *l'Avenir en Commun*, pourrait servir de

socle au projet politique de la FI. Se revendiquer de l'écossocialisme est un marqueur politique fort, qui démarquerait la FI de l'approche individuelle et environnementaliste de l'écologie traditionnelle, un signe d'ancrage politique clairement attendu par de nombreux.ses Insoumis.es. Plus précisément, il s'agirait de distinguer trois niveaux correspondant à des échelles de temps différentes : pour le court terme, quelques mesures d'urgence ; pour le moyen terme, un programme de transition incarné par *l'Avenir en Commun* ; pour le long terme, un projet de société global s'inscrivant dans l'écossocialisme. Ce travail de long terme pourrait être rythmé par des assises et des rencontres internationales écossocialistes qui impliqueraient notamment les jeunes.

2. Quelles modalités d'actions pour la France insoumise ?

Cadre défini pour la « boîte à idées » :

Une des raisons du succès de notre mouvement est qu'il permet la multiplicité des formes et des rythmes d'engagement. Notre réflexion doit permettre de conserver cette diversité au-delà des campagnes électorales. Il s'agit ici de proposer des modalités d'actions permettant de conserver le caractère ouvert et large de notre mouvement.

Durant ces derniers mois, la force et l'honneur de la FI aura été de permettre à de nombreuses personnes d'entrer dans l'action politique pour la première fois. Elle a également réussi à faire venir à elle un certain nombre de militant.e.s expérimenté.e.s. Elle doit donc à la fois continuer de proposer des modalités d'action innovantes et d'autres plus « **traditionnelles** » (tractages, collages...) afin de permettre à chacun de s'engager dans ce qui le met le plus à l'aise. Par exemple, il fut un temps où les **autocollants** avec slogans distribués dans les manifestations avaient un grand succès : la FI pourrait renouer avec cette pratique simple et virale.

Parmi nos modes d'action, l'**explication** a également sa place : expliquer les mécanismes précis d'une loi telle qu'elle existe ou telle qu'elle va s'appliquer, donner des exemples dans la vie des gens pour illustrer nos propres propositions... Tout ceci va évidemment dans le bon sens, y compris en utilisant les outils numériques : **vidéo, réseaux sociaux**, etc.

Sur les réseaux sociaux, les nombreuses créations du **Discord** insoumis ont permis, par leur humour et leur qualité, de toucher un électorat beaucoup plus large que celui habituellement atteint. Sans être une émanation officielle de la FI, le Discord a su inventer un fonctionnement autonome intelligent et créatif, qui doit être préservé. Si la FI ne souhaitera peut-être pas assumer tout ce qui en sortira, elle pourra toutefois permettre la valorisation de tout ce qui lui plaira, en le mettant en avant sur ses médias officiels (plateforme, comptes Facebook et Twitter...).

De la même manière, les opérations de type **agit-prop** (actions spectaculaires et/ou humoristiques cherchant à attirer l'attention et à promouvoir notre discours sur des modes alternatifs) doivent sans doute rester le fait d'initiatives locales et personnelles, mais valorisées, sur la plateforme ou tout autre média de la FI, pour apporter une sorte de validation *a posteriori* (qui encourage leurs auteurs à continuer) et entretenir une émulation (pour en encourager d'autres).

La bataille culturelle que nous poursuivons doit nous encourager également à utiliser et diffuser les films engagés propices aux débats comme à organiser des représentations de conférences gesticulées.

Des initiatives comme les « **caravanes des droits** » ont participé du succès d'estime de la FI, en particulier dans les quartiers populaires où elles ont été conduites. Cela dit, si les rencontres effectuées dans ces occasions ont permis de convaincre nombre de personnes (et d'enrichir les Insoumis.es qui les ont mises

en œuvre), ces opérations parfois « pilotées d'en haut » (pour le choix des villes et des dates) ont davantage servi comme objet de communication (par le biais de communiqués de presse par exemple). Le principe de ces caravanes doit donc être maintenu, mais avec le souci d'impliquer davantage en amont les Insoumis.es locaux qui les conduiront, afin d'inscrire ces initiatives dans la durée. Elles doivent aussi être mieux accompagnées en termes de formation.

Durant les campagnes présidentielle et législatives, plusieurs méthodes issues de l'**éducation populaire** ont également été testées avec succès. Rappelons que l'éducation populaire se distingue aussi bien de la propagande, que de l'agitation ou encore de la pédagogie (qui ont chacune leur utilité). L'éducation populaire, c'est le pari de la co-éducation du peuple par le peuple, la conviction que les prises de conscience politiques se font plus souvent ou plus sûrement dans la rencontre, l'échange vrai, à égalité de légitimité et de parole, entre militants et non-militants, par le récit des expériences respectives de chacun.e (le « savoir chaud »), à partir desquelles il est alors plus simple de superposer des théories politiques (le « savoir froid »). C'est *a fortiori* d'autant plus vrai que l'on cherche à atteindre une frange de la population plus éloignée des préoccupations purement électorales - mais qui ont pourtant bien une réflexion politique. Typiquement, des outils comme le « porteur de parole » ou le « déclencheur de parole » ont parfois été adoptés comme la pratique normale de militantisme de certains groupes d'appui, surtout parmi les jeunes et les nouveaux venus en politiques. Ces méthodes fonctionnent alors localement comme de véritables marques de fabrique de la FI, une forme de radicalité concrète dans la façon de « faire de la politique autrement ».

Dans le même esprit, la France insoumise doit prouver et mettre en œuvre sa capacité à être la force concrètement utile au quotidien et notamment auprès des citoyen.ne.s des quartiers populaires, plus marqués par l'abstention. Pour casser le sentiment de résignation, la méthode **Alinsky** est une pratique qui peut permettre de mobiliser des citoyen.ne.s au départ éloigné.e.s de l'action collective, les amener à transformer leurs colères en actions et leurs actions en victoire. L'ancrage local militant des Insoumis.es doit contribuer à l'auto-organisation dans les quartiers. La FI doit aussi mener une réflexion en profondeur sur sa présence en zone rurale.

Plus fondamentalement, du fait qu'elles suscitent bien souvent davantage de discussions que les méthodes « traditionnelles », les pratiques de l'éducation populaire participent de l'avènement d'une **hégémonie culturelle** à construire, en particulier entre les classes moyennes et populaires. A moyen et long terme, la construction d'un peuple *en soi* nécessite - entre autres choses - un ancrage qui dépasse les contacts brefs imposés par l'urgence des campagnes électorales.

Dans la période qui s'ouvre, sans élection pendant deux ans, nous devons continuer d'**intervenir dans l'espace public** avec ces méthodes. Aussi bien pour permettre et donner à voir l'expression populaire souvent absente des médias dominants, que pour planter dans le décor nos propres remises en question des évidences imposées par l'oligarchie.

Plus encore peut-être, la FI doit faire la preuve de son utilité ici et maintenant. Sans chercher à remplacer les syndicats, les associations ou les nombreux collectifs existants, en convergence avec eux lorsque c'est possible, sa forme mouvement doit porter la FI à **agir concrètement en-dehors des périodes électorales, au service du peuple.**

En étant actifs dans les luttes locales et les collectifs qui agissent en positif pour la transformation sociale ou la transition écologique, les Insoumis.es recruteront, construiront progressivement leur programme et leur légitimité dans l'optique des élections municipales. Il s'agit de ne pas se satisfaire de réunions publiques la veille des échéances électorales mais de construire dans la FI cette culture d'implication concrète locale. Pour assurer la crédibilité de notre programme et en convaincre pour emporter des

élections nationales et puis exercer avec succès le pouvoir, les changements en bas et en haut doivent se renforcer réciproquement.

Depuis plus d'un an, un certain nombre de groupes d'appui ont bénéficié de **formations aux pratiques militantes** dispensées par la Coopérative Citoyenne, association amie du PG et de la FI fondée et composée par plusieurs militant.e.s de ces organisations, mais pas seulement. Par ailleurs, à l'occasion des AmFis d'été, plusieurs ateliers consacrés aux méthodes Alinsky ou aux enquêtes de conscientisation ont eu lieu. Aujourd'hui, pour que ces pratiques se déploient réellement et se fassent dans cet esprit différent de la seule propagande, la FI doit **prendre en charge et organiser la formation pratique des groupes d'appui**. Il est nécessaire de mettre sur pied un réseau de formatrices et formateurs capables d'intervenir sur une région, le temps d'un week-end, à l'invitation d'un ou plusieurs groupes d'appui souhaitant s'approprier un ou deux outils. Il est aussi souhaitable de faire appel aux associations d'éducation populaire dont c'est le métier ; une telle démarche participerait notamment à faire du lien entre la sphère du militantisme politique (au sens « partidaire ») et celle des associations citoyennes engagées dans la transformation sociale, parfois méfiantes.

3. Quels outils pour faciliter la mise en mouvement ?

Cadre défini pour la « boîte à idées » :

Un certain nombre d'outils ont été mis en place pendant la campagne présidentielle : plateforme internet, site matériel, appel aux dons, newsletter. Il s'agit ici de suggérer des améliorations des outils existants et/ou de proposer de nouveaux outils afin de renforcer nos capacités d'actions collectives ou de faciliter la mutualisation des bonnes pratiques.

La mise en mouvement des Insoumis.es tient à de nombreux aspects : facilité à obtenir du matériel de propagande, circulation de l'information, mise en relation des Insoumis.es, formation, pouvoir d'influence sur les campagnes à mener, etc.

Comme lors des campagnes électorales présidentielle et législatives, le caractère national des **campagnes d'opinion** à venir de la FI sera un gage de leur cohérence. Dans le même temps, des possibilités doivent être offertes aux groupes d'appui de mener leurs propres campagnes locales sous la bannière de la FI. Reste à inventer un système qui permette à chaque Insoumis.e ou groupe d'appui de faire des **propositions** de campagne (thèmes et supports) nationales ou locales, et la procédure démocratique pour les **valider** politiquement. Reste également à inventer un système de **financement** de ces campagnes qui pallie l'absence éventuelle de cotisations. Les systèmes de financement participatif par internet (parfois aux mains de gros actionnaires) sont-ils la seule solution ? La plateforme FI ne pourrait-elle pas mettre en place un tel système ? Pour ce qui est du financement de certains événements, la FI pourrait tester par exemple le principe de l'entrée gratuite avec sortie payante à tarif libre, comme ça se pratique pour certains spectacles militants.

Afin d'organiser une certaine émulation tout en permettant de mutualiser les meilleures pratiques, la plateforme FI pourrait accueillir une **page « vie des groupes d'appui »**. On y trouverait à la fois des exemples d'actions et de méthodes de fonctionnement interne, de coopération entre groupes, un annuaire d'Insoumis.es volontaires pour partager leur savoir-faire, etc. Cela donnerait également à voir des méthodes apprises au cours de formations organisées par la FI, popularisant ainsi le principe même de ces formations.

En amont, une réflexion doit être conduite sur la mise en avant des **actions prévues** par les groupes d'appui, comme cela existe déjà sur la carte interactive en ligne. Peut-être en intégrant des visuels de ces actions (des actions antérieures identiques) sur la page d'accueil par exemple.

Dans le même esprit, une page mettant en valeur l'action de nos élu.e.s engagé.e.s dans la mise en œuvre de « **radicalités concrètes** » participerait sans doute de la mise en mouvement des Insoumis.es présents et à venir. D'une part, celles et ceux agissant principalement sur internet pourraient contribuer en faisant connaître largement ces actions d'élu.es. D'autre part, cela pourrait inciter les Insoumis.es locaux à s'impliquer dans la mise en œuvre de ces « radicalités concrètes ».

Dans les **formations** FI à organiser, en plus des méthodes d'éducation populaire pour intervenir dans l'espace public ou monter un collectif de lutte, des **outils de fonctionnement interne** pourraient être proposés (comment organiser une réunion de groupe d'appui ou une réunion publique, se répartir les tâches, faire tourner la parole, définir collectivement un objectif et des modalités d'action, s'approprier collectivement le programme ou le contenu d'un livret thématique, désigner une personne sur une responsabilité en testant d'autres modes que l'élection dans sa forme traditionnelle, etc.). Les groupes d'appui pourraient aussi bien demander que proposer des formations. De tels apports méthodologiques, en rendant plus efficaces et plus conviviales les réunions, participeraient sans doute d'une plus grande implication de chacun.e.

Ces formations pourraient avoir lieu à l'échelle de **bassins de vie**, échelle mouvante en fonction des objectifs précis (action de terrain, réunion de travail, soutien à une lutte...), à définir localement entre groupes d'appui, mais peut-être plus pertinente que celles des départements. Déjà, durant les élections législatives ou dans la foulée de celles-ci, de nombreux Insoumis.es ont lancé leur propre **plateforme locale** pour organiser l'information et l'action de plusieurs groupes d'appui à l'échelle de leur bassin de vie. Celles et ceux qui les ont lancées sont resté.e.s celles et ceux qui les modèrent, en définissent l'architecture et les règles. Si de telles initiatives méritent d'être soutenues, sans en faire un impératif de structuration là où les Insoumis.es n'en ont pas les moyens, elles pourraient néanmoins être encadrées par une sorte de charte de fonctionnement.

La mise en mouvement doit s'envisager aussi dès l'**inscription** d'un.e nouvel.le Insoumis.e sur la plateforme nationale. Par exemple, en renseignant son **code postal**, serait-il possible qu'un nouveau signataire obtienne automatiquement les contacts des animatrices et animateurs des groupes d'appui proche de chez lui ou elle ? Libre à lui ou elle, ensuite, de franchir le pas ; au moins saura-t-il / elle que cette possibilité existe. Il ou elle pourra alors être invité.e à une réunion d'**appartement par exemple**, format plus simple que la réunion dans une salle municipale, et propice à l'action dans le quartier ou le village. La FI doit également se préoccuper de l'implication de celles et ceux qui n'ont pas accès à ou n'utilisent pas internet.

Comme les campagnes présidentielle et législatives l'ont amplement démontré, la mise en mouvement des Insoumis.es est autant fonction des formes que du fond qui est proposé par la FI. Ainsi, le travail sur les **livrets thématiques** et les **ateliers législatifs** doit se poursuivre, en impliquant au maximum les Insoumis.es volontaires. Ce travail doit être rendu visible et utile pour les Insoumis.es (par exemple en éditant des **brochures**), continuer de s'ouvrir sur l'extérieur en associant des organisations ou des personnalités volontaires, déboucher sur des actions nationales ou locales. Un outil ou une procédure de **mise en relation des Insoumis.es avec les parlementaires** doit être imaginé pour permettre l'articulation entre l'intervention de ceux-ci et la mobilisation de ceux-là.

De manière générale, il semble nécessaire de mettre sur pied dans les semaines qui viennent un **groupe de travail large et ouvert** pour réfléchir à l'amélioration de la plateforme FI. Ce groupe pourrait être le réceptacle des propositions qui se font jour régulièrement sans que l'on sache toujours vers qui se tourner.

Par exemple, pour créer un groupe d'analyse électorale en vue des prochaines échéances, proposer d'investir les festivals culturels, créer une structure pérenne de travail avec des intellectuels...

4. Quelle organisation pour le mouvement ?

Cadre défini pour la « boîte à idées » :

La France insoumise est un mouvement : elle ne dispose donc pas des structures des partis politiques traditionnels mais s'appuie sur ses 5000 groupes d'appui répartis sur tout le territoire. Elle a expérimenté pendant la séquence électorale des modalités d'organisations innovantes (première Convention à Lille, processus d'élaboration collective du programme, commission électorale tirée au sort). Il s'agit ici de recenser des premières idées d'organisation d'un mouvement politique novateur et collectif.

Des ambitions à poursuivre et des écueils à éviter

L'organisation doit découler des objectifs que l'on se donne. Quel type d'organisation voulons-nous, pour quels objectifs ? Que ne voulons-nous pas reproduire ? Au-delà d'un débat théorique sur ce que sont un mouvement ou un parti, sur la nature de la FI, il s'agit de définir ce que l'on veut et de se prémunir contre des réflexes d'organisation que l'on veut éviter de reproduire.

Nous souhaitons que la FI devienne un **grand mouvement de masse**, appuyé sur un programme, une stratégie et une méthode capables de mener à la prise et à l'exercice du pouvoir. Il faut dès lors développer la FI en cherchant une efficacité d'action, de conviction et d'implication toujours plus grande, et son élargissement permanent : la tourner dès lors vers le peuple en lui permettant d'accueillir à terme des centaines de milliers de personnes, et que chacun.e y trouve sa place quels que soient son degré d'implication et ses modes d'action.

Dès lors, nous ne pensons pas la FI comme un « parti » au sens d'un parti parmi d'autres : la France insoumise doit être **l'espace de recomposition politique**, et donc ne pas se retrouver comme une composante parmi d'autres, même la plus grosse. FI pourra peut-être devenir un « parti organique » à l'avenir mais reste pour l'instant un mouvement à vocation organique. Néanmoins, si le mouvement a l'intention d'être un **condensé de la société**, le parallélisme mouvement / société a des limites. L'organisation du mouvement de la révolution citoyenne a pour ambition d'être efficace pour atteindre un même but commun, alors que l'organisation d'une société a pour but la coexistence de points de vue et d'intérêts différents.

Nous ne voulons donc pas d'une organisation qui aboutisse à clore le mouvement, figer ses contours, le réduire. En cela, reproduire des formes d'organisations existantes reposant sur l'établissement de frontières entre dedans et dehors, sur une scission entre des experts et le reste des militant.e.s, entre élu.e.s et militant.e.s, entre militant.e.s et représentant.e.s. Pour une organisation **tournée vers l'action** et favorisant le foisonnement **d'initiatives spontanées**, il faut éviter l'alourdissement du temps passé dans l'organisation, la logique de la pyramide où un échelon mandate des représentant.e.s à l'autre échelon qui décidera, comme si à la moindre action il fallait recevoir l'assentiment collectif. Il faut trouver une organisation qui **favorise les initiatives** plutôt que les obliger à rentrer dans un cadre ; qui ne contraint jamais à agir quelqu'un qui n'est pas d'accord, ni n'empêche d'agir dès lors que c'est dans le cadre des valeurs et du programme de la FI.

Le Parti de Gauche encourage la France insoumise à réfléchir à la manière de concevoir le porte-parolat.

La France insoumise aujourd'hui est d'ores et déjà constituée de sa **plateforme**, de son **espace politique**, des **groupes d'appui**, des **livrets**, des **Conventions**... Il s'agit de conserver et développer ce qui marche, inventer ce qui reste à inventer, et surtout clarifier l'ensemble dans la **transparence**. On peut imaginer que cette organisation qui naîtra de la Convention donne lieu à un texte minimal pour redéfinir les conditions d'adhésion à la FI (non plus « je soutiens JLM » mais « je défends le programme *l'Avenir en Commun*, la stratégie et la méthode ») et clarifier le fonctionnement avec un organigramme, une liste des référent.e.s des tâches, même à titre provisoire.

Les groupes d'appui : une nécessaire autonomie et des possibilités de coordinations

Les groupes d'appui doivent rester les structures de base de la FI : là où s'organise l'action. L'action entendue en termes de campagnes électorales ou d'opinion, de luttes locales, d'initiatives médiatiques, etc.

Le périmètre géographique et le nombre de membres des groupes d'appui peuvent varier. La subdivision des groupes atteignant une taille critique peut permettre la responsabilisation de nouveaux Insoumis.es et un potentiel d'action démultiplié. Mais le caractère très libre des formes de participation des Insoumis.es (qui doit être conservé) rend leur mobilisation aléatoire. Il paraît donc risqué de diviser des groupes en unités trop petites pour supporter un éventuel reflux. Ainsi, le seuil du nombre des membres des groupes d'appui pourrait être remonté (par exemple à 20 ou même 30).

S'il est essentiel que les groupes d'appui conservent leur caractère de groupe de base et leur **souplesse**, il peut être très utile qu'ils se **coordonnent** entre eux pour des initiatives à une échelle géographique plus large que le quartier ou le village, ou pour **mutualiser** des ressources matérielles comme humaines. Il ne faut en aucun cas empêcher cette coordination, mais simplement garantir qu'aucune structure permanente et figée n'impose un fonctionnement aux groupes d'appui, qui doivent pouvoir rester **autonomes**. Il faut donc développer des facilités d'**échange** entre les groupes, par exemple en offrant une possibilité simple sur la plateforme pour contacter en même temps plusieurs groupes d'appui d'une zone donnée. Nous pourrions renommer les groupes d'appui en « groupes d'action ».

La coordination entre les groupes d'appui doit permettre des initiatives et travaux **transversaux** autour d'Insoumis.es volontaires pour s'impliquer autour de telle ou telle lutte locale ou thématique. Des actions thématiques transversales peuvent être organisées par plusieurs groupes d'appui conjointement, par exemple l'organisation d'**assemblées citoyennes** sur tel ou tel thème (logement, éducation...), puis des assemblées ad hoc lors des **campagnes électorales**. En revanche, l'échelle de la circonscription, hors période électorale, semble peu pertinente vu les découpages, sauf quand un.e député.e France insoumise a été élu.e.

Se pose la question de constitution d'**associations**. Elles peuvent sembler utiles pour répondre à certains problèmes pratiques mais présentent aussi de nombreux inconvénients et écueils. Ainsi, supposant la désignation d'un bureau (président et trésorier) et souvent une cotisation, elles risquent de rentrer en contradiction avec **l'horizontalité et l'adhésion libre** qui sont au cœur du fonctionnement de la FI. Par ailleurs, elles pourraient permettre à certains, du seul fait qu'ils ont créé ou sont membres d'une association « France insoumise », de s'arroger le droit de parler au nom de tou.te.s les Insoumis.es d'une zone géographique, voire de la France insoumise dans son entier. C'est pourquoi pour le moins il serait plus pertinent qu'une association soit créée autour d'un **projet** ou d'une action précise (par exemple « les amis de *l'Avenir en Commun* » ou le « café citoyen insoumis » pour organiser des réunions sur le programme, etc.).

Un local géré par une association regroupant des Insoumis.es ne peut laisser penser qu'il soit le siège « officiel » de la FI de la localité.

Quoi qu'il en soit la création d'association ne doit certainement pas être perçue comme indispensable pour surmonter des aspects pratiques comme le financement d'action locale ou d'**assurance**. La France insoumise doit pouvoir nationalement fournir des attestations d'assurance permettant la location de locaux. Elle doit aussi proposer des modalités de financement variées autres que la cotisation à une association.

Si l'on veut que les groupes d'appui soient convaincus de leur autonomie d'action et de leur liberté de prendre des initiatives, il faut aussi que la France insoumise donne des pistes de **financement** afin que leur action ne dépende pas des seules ressources matérielles des membres du groupe d'appui. La question des finances se posera en plusieurs temps, puisque le financement public ne sera versé à la France insoumise qu'au cours de l'année 2018. Mais il faut d'ores et déjà trouver des solutions, même provisoires.

Plusieurs types de financement sont envisageables, et combinables, présentant chacun leurs inconvénients :

- Un **financement national des groupes d'appui certifiés** ? Mais cela présente des risques car il est impossible de contrôler le bon usage de l'argent, l'absence de détournement, et que cela suppose une forme de création associative avec trésorier, ce qui fige les groupes d'appui. Il pourrait être plus pertinent de donner accès à du matériel gratuit financé par la FI qu'à de l'argent à gérer ;
- Un **financement de propositions de campagnes** : se pose alors la question de la méthode de choix. Par le biais d'une sorte d'appel à projets avec vote des Insoumis.es à la clé ? Cela pourrait se faire par vote sur la plateforme. Si ce système peut fonctionner pour quelques gros projets, c'est très difficile administrativement d'évaluer et de faire voter toutes les actions proposées !
- L'ajout sur la plateforme d'un module de **financement participatif** (de type Leetchi) permettant à tous les signataires de participer en évitant que les Insoumis.es aient recours à ces cagnottes privées lucratives ? Pour éviter que tout dépende de la participation individuelle des Insoumis.es, on peut imaginer qu'au-delà d'un certain pourcentage de la somme nécessaire atteint par financement participatif libre des Insoumis.es, le national complète automatiquement en versant le reste (ce qui permet une validation « par le bas » et une aide « par le haut »).

Concernant les groupes d'appui des quartiers paupérisés où la majorité des Insoumis.es sont en dessous du seuil de pauvreté, on pourrait imaginer une prise en charge financière complète par le national, après validation de l'action par une commission ad hoc. Il faut également réfléchir à l'aide financière nécessaire pour que nos camarades en grande précarité puissent participer à la vie interne de la FI, par exemple les Conventions nationales.

D'autres pistes peuvent sans doute être creusées...

Les Conventions nationales ou « assemblées représentatives » de la FI

La forme de la **Convention nationale**, déjà testée pour valider le programme et pour lancer les législatives, est à conserver en l'améliorant. Ces Conventions pourraient de fait être des lieux réguliers de **délibération collective**, de prise en charge collective des initiatives et tâches politiques à venir de la FI. Elles pourraient être convoquées au moins deux fois par an. Elles permettraient de **valider** des campagnes thématiques, des enrichissements du programme par exemple en validant des propositions émises par l'espace des livrets thématiques.

Pour qu'elles se déroulent au mieux, elles pourraient être systématiquement préparées par **un groupe de travail** public et transparent (comme la commission électorale), constitué ad hoc pour chaque nouvelle Convention (afin que ça tourne).

La question de la **composition** de ces assemblées représentatives est cruciale, dans la mesure où elles ont vocation précisément à **représenter** le mouvement, à lui permettre une expression collective tout en respectant sa forme, sa porosité, sa souplesse. Il faut sans doute davantage viser une **matérialisation condensée** du mouvement, **tournante**, plutôt qu'une représentation mandatée impliquant dès lors une chaîne de mandatement rigide. Mais dès lors il ne faut pas que les membres de l'assemblée disposent d'un pouvoir décisionnaire supérieur à l'ensemble des signataires du mouvement, d'où le fait que la composition de ces assemblées soit tournante, et de privilégier des **votes ouverts** à tou.te.s les Insoumis.es via la plateforme. Un vote de tou.te.s les signataires pourrait être organisé sur demande d'un certain nombre d'entre elles / eux à la façon d'un référendum d'initiative populaire. La Convention a alors le rôle de donner à voir des débats du mouvement, de les faire vivre, et d'orienter et éclairer ainsi les choix des signataires votant en ligne (mais elle n'est pour autant pas forcément le seul lieu de débats dans le mouvement, qui peuvent évidemment avoir lieu dans les réunions de groupe d'appui, dans les assemblées citoyennes, qui peuvent s'emparer elles aussi de ces questions).

La composition mixte qui a prévalu jusqu'ici peut être conservée mais clarifiée :

- Des **membres des différents pôles ou espaces** préalablement clairement identifiés, qu'ils soient pérennes ou créés de façon ad hoc en fonction de l'objet de la Convention. La Convention s'insère dans un processus de délibération collective localement et nationalement. Elle n'est en rien le seul lieu des débats dans le mouvement, débats qui ont lieu dans les réunions de groupes d'appui, dans les assemblées citoyennes s'emparant elles aussi de ces questions. En effet, être tourné prioritairement vers l'action avec l'extérieur ne conduit pas à opposer action et délibération collective. Nous avons besoin de délibération pour l'action. Dans cet esprit, les groupes d'appui sont encouragés à organiser des débats susceptibles de contribuer à éclairer le vote en ligne. Ils peuvent se grouper pour le faire.
- Des **Insoumis.es tiré.e.s au sort** parmi les signataires et / ou parmi les groupes d'appui. Là se pose une question qui reste à trancher. Si on envisage un tirage au sort parmi les groupes d'appui, de fait cela aura tendance à produire un mécanisme de « mandatement », de « délégation » de ces membres par un groupe ; certains groupes d'appui seraient alors « représentés » et d'autres non. Dans ce cas il serait alors plus pertinent que les responsables des groupes d'appui soient tous membres de droit de l'assemblée représentative, mais cela pose alors un problème de nombre...

Plus généralement se pose la question de comment est valorisée l'implication des Insoumis.es les plus actifs, sans que leur soient conférés plus de droits sur le mouvement car cela aboutirait à le replier sur un petit nombre alors même que l'on vise la **participation de masse** dans le respect des moyens et modes d'actions de chacun... En outre il est difficile d'évaluer le **degré d'implication** d'un.e Insoumis.e : l'implication peut aussi bien exister par l'animation d'un groupe d'appui, par la participation à de nombreuses actions, par le travail dans un livret thématique, par la mobilisation sur les réseaux sociaux. Il s'agirait donc de permettre aux différentes formes d'implication d'être présentes dans les Conventions.

Les différents espaces et pôles fonctionnels de la France insoumise

Certains espaces existent déjà, mais leurs contours et leurs tâches doivent être clarifiés et rendus plus transparents afin que les Insoumis.es puissent tou.te.s s'y retrouver. D'autres sont sans doute à mettre en place. Outre les espaces et pôles pérennes, on peut envisager la mise en place de **groupes de travail ad hoc** et transparents au gré des besoins, campagnes, Conventions etc.

Les différents espaces nationaux (espace politique, des luttes, des livrets...) n'ont pas vocation à devenir le **parlement** du mouvement. En revanche, ils doivent pouvoir constituer des **espaces d'expression**, de **conseil**, et doivent être de **forces de propositions** pour la FI.

- **Le groupe parlementaire**

C'est le seul dont la composition ne peut être questionnée... Mais il s'agit de définir ses tâches par rapport au mouvement, ses liens avec lui, et d'éclairer les écueils à éviter.

Le groupe des député.e.s France insoumise est une chance pour le mouvement et ses objectifs. Depuis leur élection, nos député.e.s font honneur à toutes celles et tous ceux qui ont mené campagne dans l'ensemble des circonscriptions, quel qu'en ait été le résultat final. Ils et elles incarnent aux yeux du grand nombre l'**opposition**, la **résistance** et peut-être, demain, l'**alternative**.

Pour poursuivre l'objectif que nous nous sommes fixé de **révolution citoyenne**, ces député.es doivent, comme la charte les y engageait, mettre en place des procédures de **co-élaboration** des lois qu'ils sont susceptibles de déposer, non seulement avec les Insoumis.es, mais plus largement avec l'ensemble des **citoyen.ne.s** qui le souhaitent.

Par ailleurs le groupe parlementaire doit être dans un **lien permanent** avec le mouvement : non seulement leur action parlementaire à l'Assemblée doit être transmise et valorisée sur la plateforme, mais aussi les Insoumis.es tenu.e.s informé.e.s de leurs initiatives, des mobilisations auxquelles ils participent.

Le groupe des député.e.s doit veiller à ne pas concentrer trop de tâches sur lui seul, dans la mesure où il cumule des tâches thématiques, de porte-parolat, de prises de décisions politiques, de liaison avec les territoires... Ils doivent s'assurer d'agir en bonne intelligence avec les autres espaces et pôles de la FI (livrets thématiques, coordination des groupes d'appui, espace politique, commission électorale etc.). A ce groupe s'ajoute plus largement la question d'un réseau des élu.e.s FI : il faudrait définir comment on l'anime, ses tâches, comment il fonctionne dans le mouvement...

- **L'espace politique**

L'espace politique est constitué de divers **composantes** (partis, groupes politiques, revues politiques...) pleinement engagées dans la FI qui mettent leur expérience et leurs réseaux militants **au service** du développement du mouvement, dans le respect de son fonctionnement, de sa nature horizontale et ouverte. Il n'est pas une direction politique et ne constitue pas un cartel. Son rôle est uniquement **consultatif**. Ses membres n'agissent pas comme les représentants de tendances au sein de la FI mais comme des **parties prenantes** de la FI ayant des possibilités d'information et de mobilisation particulières. Au sein de la FI, il est espace d'intégration, force de proposition, outil de mobilisation, relais d'informations et de diagnostics politiques. Il se réunit au moins une fois par mois et contribue à la FI notamment en étant présent dans l'assemblée représentative. Il peut contribuer à des rencontres avec d'autres organisations du champ politique, social et associatif, à des expressions publiques de ses membres, à des appels unitaires.

- **L'espace des livrets thématiques**

Cet espace reste à matérialiser. Il doit permettre la **coordination transversale** des différents livrets thématiques, qui constituent chacun autant de pôles où des Insoumis.es précisent des thématiques, élaborent des campagnes, proposent des approfondissements du programme, rencontre des acteurs des champs professionnels, associatifs ou syndicaux, et leur propose de contribuer à leurs travaux. La **vitalité**

de cet espace est importante pour donner à voir un processus d'enrichissement et de diffusion du programme, avec de nouveaux livrets, le tissage de liens avec des relais d'opinion, des structures intermédiaires thématiques comme associations et syndicats. Ces livrets ont vocation à mener un travail **théorique** mais aussi des **actions** en proposant des campagnes, des forums, des colloques. Son implication dans les démarches **d'atelier des lois** doit se poursuivre et s'articuler avec le groupe parlementaire. Reste à clarifier les processus de **validation** (assemblée représentative pour les évolutions du programme ?)

- **L'espace des luttes sociales et écologiques**

Sa composition et son fonctionnement restent à définir, puisque cet espace est indissociable d'ancrages dans les luttes, il ne saurait être déconnecté des **acteurs locaux**, et doit garder une porosité en permettant le contact, les échanges et le travail commun avec des **syndicalistes** ou **associatifs** qui ne se vivent pas comme des membres de la France insoumise et revendiquent leur indépendance, tout en étant prêts à accueillir le soutien de la FI.

Par ailleurs, quelles que soient les difficultés pour les syndicalistes de s'engager politiquement, leur expertise doit être valorisée dans cet espace. L'espace des luttes sociales et écologiques devrait pouvoir s'appuyer sur un réseau identifié dans les territoires en contact avec des secteurs en lutte de la société.

- **Le réseau Jeunes Insoumis.es**

Composé avec des **jeunes de tout le territoire**, cet espace doit permettre de mener des campagnes dans la jeunesse (lycées, universités, jeunes travailleurs/travailleuses, jeunes chômeurs/chômeuses), d'avoir une réflexion pour l'émancipation de la jeunesse et de développer notre mouvement dans la jeunesse. En effet, la jeunesse si on ne peut lui donner une définition claire est au moins une période d'instabilité et de précarité par laquelle tout le monde passe. Un espace Jeunes Insoumis.es doit permettre d'aider à **insuffler les mobilisations** sur les lieux d'études, de travail et de vie des jeunes en permettant des liens et des échanges avec les acteurs/actrices locaux.

- **Un espace ou pôle numérique et médias ?**

Celui-ci accueillerait le Discord insoumis et autres médias et initiatives numériques impulsées par des Insoumis.es pouvant souhaiter se coordonner entre eux, mutualiser leurs moyens, articuler leurs campagnes, etc.

- **Un espace ou pôle des pratiques militantes d'éduc pop et d'agit prop ?**

Il permettrait d'encourager les formations aux différentes **pratiques militantes**, les échanges d'expériences et le suivi de ces expériences, la création de kits facilitant l'appropriation des méthodes (Alinsky, caravanes, etc). Il pourrait également être ressource pour que l'approche éducation populaire de co-élaboration irrigue bien l'ensemble des actions, campagne et événements de la France Insoumise. Pour cela, il devrait être en lien avec les coopératives d'éducation populaire.

- **Un espace ou pôle de gestion de conflits ?**

Pour penser la gestion de « conflits » ou de problèmes plus graves d'Insoumis.es qui dérogeraient aux principes et engagements de la FI, il faudrait réfléchir à la constitution d'un espace ou pôle de gestion des conflits. La FI se doit de réfléchir à la façon de traiter les éventuels cas de **harcèlement**, d'homophobie et de racisme, de **violences** faites aux femmes en son sein, afin de prendre des mesures pour **protéger** les victimes et les accompagner dans des démarches judiciaires.

- **Un pôle élections / comité électoral**

Il faudra garantir pour les élections des procédures ouvertes et transparentes de **désignation** des candidats. On peut envisager un comité électoral permanent qui puisse traiter aussi les élections partielles. Ainsi qu'un groupe de travail opérationnel analysant les **résultats** et produisant des **diagnostics** sur les territoires.

- **Un pôle matériel, un pôle animation de la plateforme, etc.**

Ils existent déjà de fait, mais il est important d'avoir une vision plus claire de qui est derrière, de qui fait quoi, et à qui s'adresser pour telle ou telle question / remarque.

- **Plus des groupes de travail ad hoc pour chaque campagne / chaque événement**

Une direction polycentrique ?

Aucun de ces pôles ou espaces n'est **décisionnaire** en tant que tel pour le mouvement, mais ils doivent être coordonnés, tout en disposant eux-mêmes d'une certaine autonomie.

La direction pourrait être une sorte de **comité de liaison** avec une vue d'ensemble sur les travaux et propositions de chaque espace, et en lien avec des pôles fonctionnels, une équipe d'animation composée par exemple de membres de chaque espace. On peut imaginer qu'elle soit tournante à moyen terme et que ses contours soient **variables** selon les tâches du moment mais son fonctionnement et sa composition, même provisoires, doivent être connus. Qui en est membre, quand se réunissent-ils, avec quel ordre du jour, qu'est ce qui s'y décide ? Ou encore, pour s'assurer un vrai travail transversal entre les espaces, cette direction polycentrique pourrait missionner pour chaque moment, un groupe de travail spécifique annoncé de façon transparente. Cela permet d'afficher la diversité, de faire tourner les responsabilités.